

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse d'économie solidaire Desjardins

Le 23 avril 2026 à 13h30 (Accueil dès 12h)



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous à Les 7 doigts, studio 1, 2111, boul. Saint-Laurent, à Montréal.

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra **en présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets. Tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui se tiendra dans les quatre (4) jours suivant la rencontre.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les quatre (4) jours qui suivront la rencontre, vous pourrez :

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire un membre du conseil d'administration au groupe 8.



Élection au conseil d'administration

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse dans 5 groupes différents. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 10 février 2026 à 15h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe 2 Confédération des syndicats nationaux (CSN) PATRY, Pierre – il/lui ÉLU PAR ACCLAMATION	Groupe 3 Autres regroupements syndicaux CARON, Laurier – il/lui ÉLU PAR ACCLAMATION	Groupe 5 Les coopératives et leurs organismes associés TURGEON, Sandra – elle/la ÉLUE PAR ACCLAMATION
Groupe 7 Les entreprises culturelles et organismes associés Aucune candidature reçue SIÈGE VACANT	Groupe 8 Membres adhérents à la mission. Poste universel PELLERIN, Mathieu – il/lui THACKURDEEN, Saba – elle/la (Rajesh Sean) VOTATION EN DIFFÉRÉ	

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caissesolidaire ou caissesolidaire.coop ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025. INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 6 avril sur caissesolidaire.coop.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 18 mars 2026

Mathieu Pellerin, secrétaire